



QUATRIÈME SEMAINE DE L'AVIATION -RÉGION AFRIQUE -OCÉAN- INDIEN (AFI)

DEUXIÈME SYMPOSIUM AFI SUR LA SÛRETÉ DE L'AVIATION ET LA FACILITATION

**CONTROLE AUX FRONTIERES : ADOPTION DE NOUVELLES
TECHNOLOGIES POUR AMELIORER LA SECURITE
DES FRONTIERES**

Gaborone, Botswana, 24-25 Mai2017

Presentation : Mamadou Silamakan DIOP
ANAC MALI

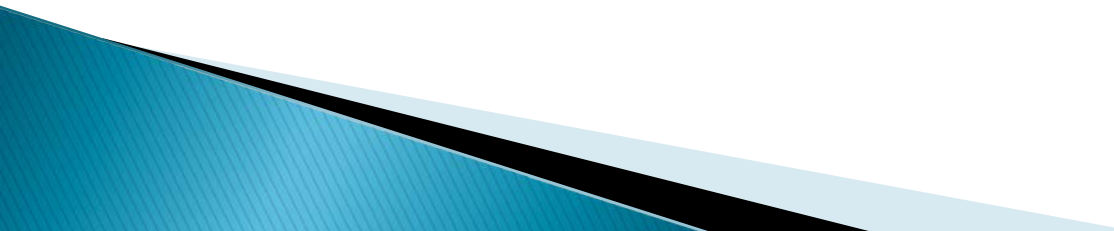
Contrôle aux Frontières

- ▶ **Dans le contexte de la facilitation du Transport Aérien**
Gestion efficace du processus d'obtention des autorisations d'entrée afin de prévenir les retards non nécessaires
- ▶ **Exigences Règlementaires**
 - Résolution 38-16/1 OACI
 - Annexe 9 de l'OACI
 - Normes :
 - 3.1 et 3.2 – Exigence de contrôle aux frontières
 - 3.5 – Exigence de type de document de voyage
 - 3.7 et 3.8 – Exigence de sécurisation des documents de voyages
- ▶ **Règlements Régionaux**
- ▶ **Législation nationale :**
 - programme national de facilitation du transport aérien

SITUATION DE LA QUESTION OU MENACES

- ▶ **Présence de vastes territoires avec des frontières poreuses :**
 - Sahel,
 - Moyen orient ;
- ▶ **Grande mobilité des personnes malveillantes appartenant à des groupes terroristes ;**
- ▶ **Volonté marquée des terroristes à accroître les zones d'influences à travers le monde ;**
- ▶ **Retour des combattants terroristes dans leurs pays d'origines avec parfois des intentions de vengeance ;**
- ▶ **Manque de maîtrise par certains pays des pièces civiles d'authentification des détenteurs de documents de voyage ;**
- ▶ **Non généralisation des documents de voyages avec identification biométrique ;**
- ▶ **Manque de coopération étroite dans le domaine du contrôle des frontières ;**
- ▶ **Faiblesse dans le contrôle des documents de voyage.**

Modus Operandis

- ▶ **La délivrance induite de document d'identité**
 - ▶ **L'usurpation d'identité**
 - ▶ **Le vol d'identité**
 - ▶ **La falsification de documents d'identité volés ou vendus par leur porteur légitime**
- 

DEFIS

Les États doivent faire face à diverses circonstances extérieures telles que :

- ▶ l'immigration illégale,
- ▶ la fraude des documents de voyage,
- ▶ l'équilibre entre la sûreté et la facilitation,
- ▶ le coût élevé de la sûreté pour certains Etats,
- ▶ une compréhension commune des objectifs de la facilitation en particulier celle liée au contrôle aux frontières.

SOLUTIONS PRECONISEES

- ▶ Mise en œuvre des SARPs de l'Annexe 9
- ▶ Adoption de nouvelles technologies telle que la stratégie TRIP de l'OACI qui intègre les systèmes PKD ou API/PNR afin de renforcer leur capacité à :
 - L'identification individuelle des personnes,
 - La gestion de l'identification des voyageurs et
 - La sécurisation des documents de voyage (utilisation des MRTDs : biométrie etc..) ;
- ▶ Coopération transfrontalière renforcée et partage des données sur les personnes;
- ▶ Coopération entre les Etats et l'industrie du transport aérien.

RECOMMANDATIONS

- ▶ Elaboration du PNFTA pour une mise en œuvre rigoureuse des SARPs de l'Annexe 9 ;
- ▶ Adhésion à la Stratégie TRIP de l'OACI ;
- ▶ Informatisation des systèmes nationaux d'enregistrement d'Etat ;
- ▶ Adhésion à la PKD de l'OACI ;
- ▶ Dotation des frontières de machines pour lire les données d'identification et promouvoir l'arrêt unique aux frontières ;
- ▶ Implication dans le renforcement des capacités en particulier la gestion des registres civils, la délivrance et la sécurisation des documents de voyages ou d'identité ;
- ▶ Coopération avec les institutions comme INTERPOL pour un rapportage rapide d'informations précises sur les documents de voyage volés, perdus et révoqués (Base de données SLTD (Stolen and Lost Travel Documents)).

MERCI